



Nations Unies

# Conseil de sécurité

## CS/10230

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

### Conseil de sécurité

6520<sup>e</sup> séance – matin et après-midi

### CONSEIL DE SÉCURITÉ: LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT AUX AFFAIRES POLITIQUES PRÉCONISE DES « MESURES AUDACIEUSES ET DÉCISIVES » POUR RÉSOUDRE LE CONFLIT ISRAËLO-PALESTINIEN

Dans un contexte de soulèvements populaires et de changements démocratiques au Moyen-Orient, et à cinq mois d'une échéance visant la création d'un État libre, indépendant, viable et souverain de Palestine, le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, M. B. Lynn Pascoe, s'est dit préoccupé, aujourd'hui devant le Conseil de sécurité, par l'impasse dans laquelle se trouvent toujours les négociations israélo-palestiniennes. « Des mesures audacieuses et décisives sont nécessaires », a-t-il dit, appelant les parties concernées à « faire preuve de vision, de leadership et de responsabilité ».

Un grand nombre de représentants parmi la quarantaine de délégations qui se sont exprimées lors de ce débat du Conseil de sécurité sur la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne, ont exhorté Israéliens et Palestiniens à revenir à la table des pourparlers directs et à faire montre de souplesse.

M. Pascoe, qui présentait l'exposé mensuel du Secrétariat de l'ONU sur la question, a indiqué que le mois écoulé avait connu les niveaux de violence les plus élevés à Gaza et en Israël depuis l'opération israélienne « Plomb durci », conduite il y a plus de deux ans. Il est important, a-t-il affirmé, d'éviter tout acte de violence qui pourrait saper les efforts politiques, et il est nécessaire que les parties s'abstiennent de toute provocation sur le terrain.

Le Secrétaire général adjoint a en particulier rappelé que, lors de la réunion du Comité spécial de liaison pour la coordination de l'assistance internationale aux Palestiniens, qui a eu lieu le 13 avril à Bruxelles, l'ONU avait affirmé à la communauté des donateurs que l'Autorité palestinienne avait franchi le seuil qui lui permet d'être prête à fonctionner comme un État, et ce, dans les domaines convenus de la gouvernance, de l'état de droit et des droits de l'homme, des moyens de subsistance de sa population et des secteurs productifs, de l'éducation et de la culture, de la santé, de la protection sociale, des infrastructures et de l'eau.

Néanmoins, selon M. Pascoe, en dépit des efforts accomplis par l'Autorité palestinienne, le renforcement institutionnel de ce que serait l'État palestinien « a atteint ses limites compte tenu de la marge de manœuvre politique et physique actuellement disponible ». Le Secrétaire général adjoint a jugé « urgente » la reprise des négociations de paix israélo-palestiniennes sur les questions du statut final.

La communauté internationale doit, quant à elle, « prendre toute sa part de responsabilités en aidant les parties à aller de l'avant », a ajouté M. Pascoe, en espérant que les conditions seront réunies pour une réunion du Quatuor dans les plus brefs délais.

M. Pascoe a par ailleurs brièvement commenté la situation au Liban, où, trois mois pratiquement après sa nomination comme Premier Ministre désigné par le Président Michel Sleiman, les consultations entreprises par M. Najib Mikati n'ont toujours pas permis d'aboutir à la formation d'un nouveau gouvernement.

L'Observateur permanent de la Palestine auprès des Nations Unies, M. Riyad Mansour, a pour sa part en particulier dénoncé la poursuite par Israël de ses activités de colonisation dans le Territoire palestinien occupé, ainsi que les violences dont les Palestiniens sont victimes. Regrettant que la réunion du Quatuor ait été à plusieurs reprises reportée, l'Observateur permanent de la Palestine a souligné les efforts récents de réconciliation entre les différentes factions du peuple palestinien, ainsi que la mise en œuvre du plan d'édification de l'État de Palestine, qui devrait être achevé à août 2011.

De son côté, le Représentant permanent d'Israël auprès de l'ONU a réitéré l'appel de son pays aux Palestiniens pour qu'ils rejoignent « sans retard » la table des négociations directes. Tout accord de paix durable doit se fonder sur des engagements de sécurité mutuels, a-t-il estimé. Le délégué a également attiré l'attention sur un « projet de provocation » contre Israël, consistant en l'envoi par plusieurs organisations non gouvernementales (ONG) et d'autres groupes, au cours de la mi-mai, d'une flottille de 15 navires afin de mettre Israël au défi de lever son blocus naval de la bande de Gaza. Cette opération risque d'attiser le conflit et d'augmenter l'instabilité dans la région, a-t-il estimé.

Le débat de ce jour a été l'occasion, pour de nombreuses délégations, de se féliciter du vent de changement démocratique en cours dans la région, tout en exprimant leur préoccupation face à la répression violente des manifestations en Syrie ou au Yémen.

La représentante des États-Unis a souligné que son pays continuait de faire pression au sein du Groupe de contact sur le Moyen-Orient en faveur de négociations politiques devant aboutir à la création du futur État palestinien. « Les Palestiniens, a-t-elle dit, ont mérité la liberté de planifier leur propre destin, et les Israéliens ont mérité de vivre en sécurité dans leur propre pays. »

Le représentant de la France a fait observer que la reconnaissance de l'État de Palestine était une des options à laquelle son pays réfléchissait avec ses partenaires européens, ceci dans l'optique de créer un horizon politique à même de permettre la relance du processus de paix.

Comme beaucoup de ses collègues, le représentant de la Fédération de Russie a regretté la décision de différer, à deux reprises, la tenue de la réunion du Quatuor. La reprise des négociations est compliquée par l'attitude de ceux qui continuent à faire la sourde oreille et ne veulent pas renoncer à des actions unilatérales, a-t-il également dit, citant en particulier la poursuite des activités israéliennes de construction de colonies de peuplement.

Au cours du débat, de nombreuses délégations se sont félicitées que, lors de la réunion à Bruxelles du Comité spécial de liaison pour la coordination de l'assistance internationale aux Palestiniens, l'ONU, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) aient affirmé à la communauté des donateurs que le renforcement de ses institutions par l'Autorité palestinienne se situait au-dessus du seuil nécessaire à un État en fonctionnement.

## ***LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT, Y COMPRIS LA QUESTION PALESTINIENNE***

### **Déclarations**

M. B. LYNN PASCOE, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, a affirmé que l'impasse dans laquelle sont les négociations israélo-palestiniennes avait persisté au cours du mois écoulé, ce qui, a-t-il dit, constitue une préoccupation particulière en raison des réalisations institutionnelles effectuées par l'Autorité palestinienne et de l'évolution de la situation au niveau régional. Des mesures audacieuses et décisives sont nécessaires pour résoudre ce conflit qui dure depuis des décennies, a-t-il dit, précisant que toutes les parties concernées devaient faire preuve de vision, de leadership et de responsabilité. Il est également important d'éviter tout acte de violence qui pourrait saper les efforts politiques, et il est nécessaire que les parties s'abstiennent de toute provocation sur le terrain.

M. Pascoe a indiqué que, dans son rapport présenté lors de la réunion du Comité spécial de liaison pour la coordination de l'assistance internationale aux Palestiniens, tenue le 13 avril dernier à Bruxelles, l'ONU avait bien souligné que les fonctions gouvernementales de l'Autorité palestinienne étaient désormais suffisantes pour un État viable, et ce, en matière de gouvernance, d'état de droit et de droits de l'homme, de moyens de subsistance et de secteurs productifs, d'éducation et de culture, de santé, de protection sociale, d'infrastructures et d'eau; six domaines dans lesquels l'Organisation est engagée avec l'Autorité palestinienne.

M. Pascoe a déclaré que la période à l'examen avait connu les niveaux de violence les plus élevés à Gaza et en Israël depuis l'opération « Plomb durci » qui a eu lieu il y a plus de deux ans. Il a affirmé que le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, condamnait fermement les tirs de roquettes effectués à partir de Gaza et appelait à leur cessation. Il réitère également, a-t-il poursuivi, les appels lancés à Israël pour qu'il fasse preuve d'un maximum de retenue. Toutes les parties doivent respecter totalement le droit international humanitaire. Dans l'intérêt des populations civiles des deux côtés, les parties doivent renforcer le calme fragile qui prévaut, a insisté M. Pascoe.

Le Secrétaire général adjoint a, de même, mis l'accent sur la nécessité de progresser vers la levée par Israël du bouclage de Gaza, conformément à la résolution 1860 (2009) du Conseil de sécurité. M. Pascoe s'est par ailleurs déclaré préoccupé par la poursuite des activités israéliennes d'implantation de colonies et de démolition de structures palestiniennes en Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est. Ces activités sont contraires au droit international et bloquent le retour des Palestiniens à la table des négociations directes, a-t-il dit, appelant Israël à respecter le droit international humanitaire.

S'agissant de la situation au Liban, trois mois pratiquement après sa nomination comme Premier Ministre par le Président Michel Sleiman, les consultations entreprises par M. Najib Mikati n'ont pas permis pour l'instant d'aboutir à la formation d'un nouveau gouvernement, a indiqué M. Pascoe. Il a également fait état d'incidents sécuritaires, comme, le 27 mars, l'explosion d'une bombe dans une église de Zahlé, dans l'est du pays, qui a causé des dégâts matériels mais fort heureusement aucune victime. Cet attentat n'a pas été revendiqué. Il a eu lieu quatre jours après l'enlèvement de sept Estoniens sur une route près de Zahlé, dans une région proche de la frontière avec la Syrie, a expliqué M. Pascoe. En dépit de plusieurs arrestations, les motivations des kidnappeurs et le sort des otages restent inconnus.

La communauté internationale est, selon M. Pascoe, directement concernée par l'impasse qui se prolonge dans le processus de paix israélo-palestinien. Il a mis l'accent sur la nécessité d'appuyer et d'autonomiser l'autorité du Président Abbas et du Premier Ministre Salam Fayyad,

et de ramener les parties à la table des négociations. En dépit des efforts accomplis par l'Autorité palestinienne, le renforcement institutionnel de l'État a atteint ses limites, compte tenu de la marge de manœuvre politique et physique actuellement disponible. Des mesures d'ampleur devraient être prises par Israël, au lieu de prendre des mesures progressives, pour aboutir à des progrès sur le terrain, a déclaré M. Pascoe, appelant à mettre fin aux mesures d'occupation.

Parallèlement, la reprise des négociations de paix israélo-palestiniennes sur les questions concernant le statut final est urgente, a ajouté le Secrétaire général adjoint. La communauté internationale doit prendre toute sa part en aidant les parties à aller de l'avant, a-t-il dit, tout en indiquant que les Nations Unies continueront d'engager le Quatuor dans l'espoir que les conditions propices seront réunies pour aboutir à une réunion dans les plus brefs délais.

Les Nations Unies, a conclu M. Pascoe, continueront d'œuvrer à un règlement global du conflit du Moyen-Orient sur la base des résolutions [242](#), [338](#), [1397](#), [1515](#), [1850](#) du Conseil de sécurité, des Principes de Madrid, de la Feuille de route et des précédents accords obtenus entre les deux parties.

M. RIYAD MANSOUR, Observateur permanent de la Palestine auprès des Nations Unies, a déploré que l'occupation militaire et l'oppression que fait subir Israël sur le peuple palestinien dans le Territoire palestinien occupé, y compris à Jérusalem-Est, continuent à se poser comme un défi à tous les principes juridiques, politiques et de morale humaine et internationale. Il a aussi regretté que les appels lancés au Conseil de sécurité pour résoudre ce conflit de longue durée restent sans réponse. Il en résulte que le peuple palestinien continue à vivre sous occupation, prisonnier sur sa propre terre, et souffre sous le siège et le blocus imposés à la bande de Gaza, a notamment relevé M. Mansour. Pourtant, a-t-il rappelé, le droit à l'autodétermination du peuple palestinien a été réaffirmé chaque année par l'Assemblée générale et reconnu par la Cour internationale de Justice, ainsi que son droit à l'indépendance et à l'accession au statut d'État.

M. Mansour a rappelé que sa mission avait adressé une série de lettres au Conseil de sécurité depuis le dernier débat public tenu en janvier, afin de souligner la gravité de la situation prévalant actuellement dans le Territoire palestinien occupé. Il a notamment souligné la nécessité de protéger la population civile palestinienne et de lever immédiatement le blocus israélien. M. Mansour a également réitéré son appel à rendre Israël responsable de ses crimes à l'encontre de cette population, notamment en ce qui concerne l'attaque militaire lancée contre la bande de Gaza en décembre 2008 et janvier 2009. « Nous condamnons aussi le meurtre du militant pacifique italien Vittorio Arrigoni par des extrémistes à Gaza », a-t-il ajouté. Nous regrettons aussi qu'Israël poursuive ses activités de colonisation dans le Territoire palestinien occupé, a poursuivi M. Mansour, dénonçant les violences qui en résultent et dont le peuple palestinien est la victime. Israël a en outre augmenté le nombre de ses raids militaires sur les villes palestiniennes et continue à détenir des civils palestiniens, a-t-il dit. À cette occasion, a-t-il indiqué, plus de 100 femmes ont été forcées à subir des tests d'ADN et ont été interrogées par les forces israéliennes. Cela démontre le manque de respect israélien envers les droits de l'homme et les règles de procédure judiciaire, a-t-il souligné.

« Devons-nous attendre une nouvelle attaque israélienne contre Gaza ou une accélération de la colonisation de la Cisjordanie? », a ensuite demandé Riyad Mansour. « Nous ne pouvons pas nous le permettre », a-t-il estimé, avant d'inviter la communauté internationale à saisir l'occasion qui se présente pour agir. Il a regretté à cet égard que la réunion du Quatuor ait été plusieurs fois reportée et a souligné l'importance de l'Initiative de paix arabe. M. Mansour a aussi estimé qu'il faudrait reprendre les éléments de la solution formulée devant le Conseil de sécurité le 18 février, par le Royaume-Uni, la France et l'Allemagne. Israël doit également

respecter la sensibilité et le caractère sacré des lieux saints chrétiens et musulmans, a ajouté Riyad Mansour, appelant notamment Israël à ne pas faire obstacle aux célébrations de Pâques à Bethlehem et à Jérusalem. M. Mansour a enfin souligné les efforts récents de réconciliation entre les différentes factions du peuple palestinien, ainsi que la mise en œuvre du plan d'édification de l'État de Palestine, qui devrait être achevé en août 2011. Il s'est félicité du fort soutien international que reçoit cette Initiative importante.

M. MERON REUBEN (Israël) a indiqué que depuis le début du mois de mars, « le Hamas et d'autres groupes terroristes » ont lancé 92 roquettes et 141 tirs de portier sur les civils du sud d'Israël. Il ne fait aucun doute que ces attaques sont ciblées, a-t-il dit. Il est étonnant que la communauté internationale puisse donner foi au groupe terroriste qui contrôle Gaza pour mener une enquête indépendante et crédible sur les crimes commis quotidiennement là-bas, a estimé le représentant. M. Reuben a aussi dénoncé l'utilisation de missiles antichars pour attaquer des bus scolaires israéliens, ce qui se produit grâce au passage en contrebande d'armes illégales vers Gaza, a dit M. Reuben, ajoutant que « l'Iran et la Syrie sont les principaux parrains » de ces activités illégales. Il a donné l'exemple d'armes qui ont été dissimulées dans des conteneurs chargés de lentilles et de coton. Il a donc appelé le Conseil de sécurité à tenir un débat sérieux sur ce problème de la contrebande d'armes vers Gaza et à prendre des mesures pour faire cesser ces activités illégales.

En ce qui concerne la bande de Gaza, M. Reuben a attiré l'attention sur « un projet de provocation » qui risque d'attiser le conflit et d'augmenter l'instabilité dans la région. Plusieurs organisations non gouvernementales et autres groupes ont annoncé leur intention d'envoyer une grande flottille de 15 navires, avec plus de 1 000 personnes à leur bord, pour mettre Israël au défi de lever son blocus naval de la bande de Gaza, a-t-il indiqué. Cette action aurait lieu au cours de la deuxième quinzaine de mai 2011 et est organisée par des organisations et des personnes qui ont des liens avec le Hamas et d'autres organisations terroristes, a-t-il dit. M. Reuben a signalé que des mécanismes sont pourtant en place pour permettre à l'assistance humanitaire d'être acheminée vers Gaza par Israël, mécanismes qui sont utilisés notamment par les institutions de l'ONU.

Le bouclage de Gaza « vise à empêcher le passage de terroristes vers cette zone », a-t-il expliqué, avant d'assurer qu'Israël prend des mesures pour améliorer les conditions de vie des Palestiniens dans cette région et en Cisjordanie. Ainsi, en moyenne, 159 camions chargés de vivres sont entrés chaque jour à Gaza durant le deuxième semestre 2010, ce qui est le double du nombre de camions qui l'ont fait le semestre précédent. En outre, début mars 2011, Israël a approuvé 121 projets humanitaires à Gaza, concernant notamment l'éducation de la population et l'évacuation des eaux usées.

« Je réitère l'appel d'Israël aux Palestiniens pour qu'ils nous rejoignent dans des négociations directes sans retard », a enfin déclaré M. Reuben. Tout accord de paix durable doit se fonder sur des engagements de sécurité mutuels, a-t-il rappelé. Ces deux derniers mois, Israël a vu des centaines de projectiles tirés contre son territoire depuis Gaza, et des explosions criminelles ont été commises à Jérusalem. Ce sont des questions de sécurité quotidiennes, qui doivent être réglées dans un futur accord de paix, a estimé M. Reuben. Le peuple juif, qui célèbre cette semaine la fête de « Passover », réaffirme son engagement en faveur de la liberté pour tous les peuples, a-t-il dit. Il a, à cet égard, réitéré la demande israélienne de voir le soldat Gilad Shalit libéré par le Hamas.

Mme SUSAN RICE (États-Unis) a notamment indiqué, en se référant à l'actualité dans les pays de la région du Moyen-Orient, que le rapport de la Mission internationale indépendante d'établissement des faits sur le conflit à Gaza (rapport Goldstone) « était de retour à la "une" des

journaux ». Elle a noté que le juge Goldstone avait « reconnu récemment dans la presse qu'Israël n'avait pas volontairement ciblé des populations civiles pendant l'opération « Plomb durci » de la fin 2009 et du début 2010. Elle a ajouté que le juge Goldstone avait en outre estimé que, pour sa part, le Hamas n'a pas mené d'enquête transparente et exhaustive sur les agissements de ses membres pendant cette opération. Après avoir exhorté le Hamas à mener des investigations transparentes, Susan Rice a abordé la situation au Liban, estimant entre autres que le Conseil de sécurité doit « rester ferme » sur la nécessité que la souveraineté du pays soit pleinement respectée, « cela par le biais de la mise en œuvre des résolutions pertinentes du Conseil ». « Les États-Unis appuient le Tribunal spécial pour le Liban et appellent toutes les parties à ne pas interférer dans ses travaux », a-t-elle ajouté. Concernant la Syrie, Mme Susan Rice a fait part de la « profonde préoccupation » des États-Unis suite à la parution de rapports d'organisations humanitaires faisant état d'assassinats de manifestants agissant de manière pacifique et de brutalités commises par le Gouvernement. Elle a ainsi exhorté le Gouvernement de la Syrie à autoriser l'accès des médias étrangers aux zones troublées ainsi que celui des travailleurs humanitaires désireux d'évaluer la gravité de la situation sur le terrain. « Le Gouvernement syrien doit respecter les droits de son peuple », a-t-elle insisté.

M. NAWAF SALAM (Liban) s'est fait l'écho du sentiment de « profonde frustration » ressenti dans le monde arabe, après l'échec du Conseil de sécurité cette année à s'exprimer sur la question sensible des activités israéliennes de peuplement illégales. Ces activités sapent les chances de parvenir à une solution à deux États, a-t-il expliqué. Le représentant a aussi condamné le fait que, deux ans après l'adoption de la résolution 1860 (2009), Israël continue à imposer un blocus immoral et illégal à la bande de Gaza et à perpétrer des attaques contre les civils de cette région. Il est du devoir du Conseil de sécurité de contraindre Israël à respecter les obligations qui lui incombent en vertu du droit international, du droit international humanitaire, des résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale, afin de protéger les civils à Gaza et dans tout le Territoire palestinien occupé.

M. Salam a relevé que le Gouvernement israélien préfère continuer à étendre ses colonies plutôt que d'œuvrer pour la paix. Cela bloque les efforts de paix conduits par le Gouvernement des États-Unis, a-t-il ajouté. Nous sommes aussi déçus du report de la réunion du Quatuor, a indiqué M. Salam. Le Quatuor doit énoncer un calendrier pour le règlement du conflit d'ici à août 2011, a-t-il rappelé, tout en précisant ne pas soutenir l'idée d'un arrangement provisoire qui ne contiendrait pas la solution à deux États. L'Autorité palestinienne a accéléré ses progrès dans l'élaboration d'un cadre lui permettant d'assumer ses fonctions gouvernementales, a ensuite relevé M. Salam. Cependant, le rapport du Secrétaire général note que la principale entrave au bon fonctionnement des institutions dans un futur État palestinien découle de la poursuite de l'occupation israélienne. D'après la Banque mondiale, l'Autorité palestinienne est en bonne voie pour édifier un État, a-t-il aussi relevé, citant également le Fonds monétaire international (FMI), qui estime possible pour l'Autorité palestinienne de mener des politiques économiques sérieuses.

M. PHILIP JOHN PARHAM (Royaume-Uni) a observé que le Moyen-Orient avait connu beaucoup de changements au cours des derniers mois. Les principales leçons à retenir sont que les manifestations traduisant les aspirations des peuples à la liberté ne peuvent jamais être écrasées, a-t-il constaté. Le représentant britannique a condamné fermement la violence et la répression des manifestations en Syrie et au Yémen. « De même, ce serait une honte et une source d'instabilité pour la région si les espoirs des Palestiniens pour la liberté et un État qui soit le leur n'étaient pas concrétisés alors que toute la région se transforme », a-t-il souligné.

Le représentant a jugé essentiel que des progrès urgents soient réalisés dans le processus de paix. Il faut sortir de l'impasse actuelle, a-t-il dit. Les parties devraient s'engager dans un cycle de négociations directes, reposant sur un ensemble de paramètres clairs connus de tous.

Pour des progrès crédibles, les dirigeants des deux parties doivent faire davantage pour se rapprocher et restaurer la confiance, a-t-il préconisé. Les violences commises par les deux camps en présence doivent ainsi cesser, ainsi que les activités israéliennes de colonisation et de peuplement des terres palestiniennes, qui sont illégales et sapent la confiance et les perspectives de paix. Enfin, a-t-il ajouté, il faut améliorer l'accès à Gaza, le bouclage de cette zone alimentant l'extrémisme et la violence.

M. JOSÉ FILIPE MORAES CABRAL (Portugal) a souligné que les événements au Moyen-Orient changeaient la région et a condamné la répression par la violence de manifestations à caractère pacifique. La violence et la répression ne peuvent jamais être une réaction appropriée, a-t-il dit, prônant le dialogue entre les tenants du pouvoir et les manifestants. M. Moraes Cabral a, en outre, déploré le statu quo et l'impasse dans lesquels sont les négociations israélo-palestiniennes. Il a demandé aux parties de faire face à leurs responsabilités et d'éviter une escalade de la violence. Il s'est aussi dit préoccupé par la situation humanitaire à Gaza et a appelé à la pleine mise en œuvre de la résolution 1860 du Conseil de sécurité. M. Moraes Cabral a condamné la poursuite des activités israéliennes illégales de peuplement, de construction de colonies et de destruction de maison et d'infrastructures palestiniennes. Il a appuyé les efforts de réconciliation entre les Palestiniens engagés par le Président Mahmoud Abbas. Il a également demandé la tenue d'une nouvelle réunion du Quatuor le plus tôt possible.

M. LI BAODONG (Chine) a soutenu la solution visant à reconnaître un État indépendant de Palestine, souverain et vivant en paix côte-à-côte avec Israël. Il a regretté que les négociations israélo-palestiniennes soient actuellement dans une impasse et que des tensions soient croissantes dans la bande de Gaza. Il a espéré que les parties honoreront leur engagement d'établir et respecter un cessez-le-feu. Face aux difficultés qui s'accroissent, la communauté internationale devrait être plus unie et mieux coordonner ses efforts en vue de faciliter les pourparlers de paix, a estimé le représentant de la Chine. Nous espérons que le Quatuor jouera le rôle actif qui lui revient et qu'une solution sera trouvée pour pouvoir sortir de l'impasse au Moyen-Orient, a-t-il dit. Le représentant a indiqué que la Chine appuie un rôle accru du Conseil de sécurité dans le processus de paix israélo-arabe pour trouver une solution au Moyen-Orient. La Chine a toujours appuyé la juste cause du peuple palestinien en fournissant une assistance pour alléger les souffrances de ce peuple et soutenir la mise en place d'un État de Palestine, a-t-il précisé.

M. KIO SOLOMON AMIEYEOFORI (Nigéria) a souligné que la Feuille de route du Quatuor offrait de bons éléments de paix et de progrès, les parties devant les accepter. L'objectif de proclamer un État libre et indépendant de Palestine en septembre prochain sera difficile à atteindre si le cercle vicieux des violences se poursuit dans la région, a-t-il dit. Il a engagé Israël à prendre des mesures concrètes pour geler toute activité de peuplement et de colonisation en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est. Il a également appelé les deux parties à faire montre de retenue. Le représentant a estimé que la situation présentait de nouvelles occasions pour toutes les parties de démontrer leur engagement en faveur de la paix. Les parties devraient montrer leur volonté de s'engager à nouveau dans un règlement des questions clefs qui concernent le conflit au Moyen-Orient, a-t-il conclu.

Mme MIRSADA ČOLAKOVIĆ (Bosnie-Herzégovine) a exprimé sa préoccupation concernant l'absence de progrès dans le processus de paix au Moyen-Orient. Elle s'est aussi inquiétée de l'escalade de la violence et a appelé les parties à respecter pleinement le droit international humanitaire. Rappelant le calendrier établi pour conclure les négociations, elle a demandé que soient accélérées les actions à mener et a rappelé la responsabilité, à cet égard du Conseil de sécurité, du Quatuor et de la Ligue des États arabes. Mme Čolaković a aussi exprimé sa déception face à l'approbation, par le Gouvernement d'Israël, de la construction de 942 unités de logement au titre des activités de peuplement menées dans le Territoire palestinien occupé.

Elle a souligné le caractère illégal de ces mesures.

La Bosnie-Herzégovine ne reconnaît pas l'annexion par Israël de Jérusalem-Est, et cette question doit être résolue directement entre les parties, a ajouté la représentante. Elle a aussi plaidé en faveur de la protection des civils, appelant les parties à faire preuve de retenue. Elle a engagé les parties israélienne et palestinienne à mettre en œuvre les dispositions des résolutions du Conseil de sécurité, des Principes de Madrid, de la Feuille de route et d'autres accords pertinents. Quant à la situation régnant dans la bande de Gaza, elle a demandé que les points de passage soient ouverts pour y permettre la libre circulation de l'aide humanitaire. La contrebande d'armes vers Gaza doit également cesser, a-t-elle ajouté.

M. GÉRARD ARAUD (France) a déclaré que les aspirations du peuple palestinien en faveur d'un État viable et souverain, vivant en paix et en sécurité aux côtés d'Israël « ne sont pas moins légitimes que celles qui s'expriment partout dans la région ». « Nous devons y répondre, ainsi qu'à celles du peuple israélien en faveur de la sécurité et de l'intégrité régionale », a-t-il ajouté. Expliquant que la France considère qu'il n'y a pas d'alternative à une solution négociée pour mettre un terme au conflit israélo-palestinien, il a noté que son pays avait ainsi plaidé pour un endossement par le Quatuor des paramètres définis par le Conseil de sécurité le 18 février dernier, « afin que puissent reprendre sur cette base des négociations directes entre les parties sur l'ensemble des questions du statut final ». « Le nouveau report de la réunion du Quatuor, que nous déplorons, ne contribue pas à nous rapprocher de cet objectif. Les envoyés du Quatuor se réuniront le 5 mai. Ils doivent travailler en ce sens », a demandé M. Araud, estimant qu'une impasse durable pour le processus de paix risque de décrédibiliser la solution à deux États et d'entraîner une dégradation de la situation sur le terrain. « La France reste mobilisée pour obtenir des résultats significatifs avant l'échéance fixée par le Quatuor en septembre 2011 », a-t-il assuré.

M. Gérard Araud a de plus fait observer que la reconnaissance de l'État de Palestine est une des options à laquelle la France réfléchit avec ses partenaires européens, dans l'optique de créer un horizon politique à même de relancer le processus de paix. « Si nous retenions cette solution, elle devrait favoriser une reprise des négociations sur la base des paramètres internationaux bien connus. Outre la réaffirmation de notre attachement indéfectible à la sécurité d'Israël, elle serait assortie d'un message politique clair afin de dissuader les deux parties de poursuivre des stratégies unilatérales ou d'imposer des faits accomplis sur le terrain qui nuisent aux efforts de paix », a-t-il relevé. Concernant Gaza, le représentant de la France a condamné les conséquences humanitaires des opérations militaires israéliennes intervenues en réponse aux tirs de roquettes, et qui ont entraîné la mort de plusieurs civils dans la zone. « La résolution 1860 du Conseil de sécurité offre le cadre approprié pour la mise en œuvre d'une trêve durable, à laquelle nous appelons, ainsi qu'à la levée du blocus », a-t-il dit.

« Au Liban, nous souhaitons que les parties s'en tiennent à la plus grande retenue et continuent de coopérer dans le cadre de la commission tripartite pour éviter tout dérapage le long de la Ligne bleue. La formation d'un nouveau gouvernement n'a pas encore abouti. Mais les autorités libanaises doivent respecter toutes les obligations internationales du pays, en particulier celles touchant au Tribunal spécial et à la résolution 1701 », a également souligné le représentant de la France.

M. PETER WITTIG (Allemagne) a affirmé que, quatre mois avant l'échéance de septembre, l'urgence de résoudre la question israélo-palestinienne se faisait pressante. Chaque jour qui passe sans progrès politique crédible est un jour perdu, a-t-il dit. Cela ne peut plus durer, a-t-il déclaré, mettant l'accent sur la nécessité de sortir de l'impasse. Il n'y a pas d'autre alternative qu'une solution à deux États, a-t-il assuré. Il a souligné l'importance que les États-

Unis soient pleinement engagés dans la reprise en main des rênes du processus et a demandé au Président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas, et au Premier Ministre israélien Benjamin Netanyahu, de faire montre de souplesse. Les activités israéliennes de construction et de peuplement de colonies doivent cesser immédiatement, a notamment estimé M. Wittig, estimant qu'elles rendaient impossible une solution à deux États. Il est temps, a jugé le représentant de l'Allemagne, d'arriver à un règlement définitif global du conflit israélo-palestinien et à la fin de l'occupation, qui a commencé en 1967. Une action déterminée de la communauté internationale et des parties elles-mêmes est nécessaire. Le statu quo n'est ni durable ni tenable, a-t-il ajouté, soulignant que l'objectif à atteindre demeurerait celui d'un accord-cadre portant sur toutes les questions ayant trait au statut final d'ici au mois de septembre 2011.

Mme MARIA LUIZA RIBEIRO VIOTTI (Brésil) a condamné les actes odieux qui ont causé des pertes de vies innocentes, après une escalade de la violence dans la bande de Gaza et dans le sud d'Israël. Elle a appelé les parties à respecter le droit international humanitaire et à protéger les civils. Mme Viotti a regretté l'impasse dans laquelle se trouve le processus de paix et en particulier le report de la réunion du Quatuor. Elle a invité le Conseil de sécurité à jouer un plus grand rôle de soutien au processus de paix. Elle a d'ailleurs soutenu l'idée d'envoyer une mission du Conseil sur le terrain. Mme Viotti a ensuite estimé que l'annonce de la construction de presque un millier de nouveaux logements israéliens à Gilo démontre que l'on s'éloigne du discours politique prônant une solution à deux États. Les activités de peuplement en Cisjordanie et à Jérusalem-Est sont illégales et constituent un obstacle à la paix, a-t-elle rappelé.

La représentante du Brésil a apprécié le rapport présenté par Robert Serry, Coordonnateur spécial pour le processus de paix, sur les progrès accomplis par l'Autorité palestinienne dans ses efforts d'édification d'un État. Elle a notamment relevé les progrès réalisés dans la fourniture de soins de santé à la population palestinienne. D'un autre côté, la situation à Gaza reste une grande source de préoccupation, a-t-elle dit, se félicitant des mesures prises par Israël pour alléger les souffrances du peuple palestinien et appelant à la levée du blocus. En ce qui concerne le Liban, Mme Viotti a dit attendre avec intérêt la formation d'un nouveau gouvernement dans ce pays, dans l'espoir de voir un Liban démocratique, prospère, stable et souverain.

M. ZAHEER LAHER (Afrique du Sud) a affirmé que la communauté internationale pourra tirer des enseignements importants des changements démocratiques qui se produisent au Moyen-Orient, lesquels rendent impossible la poursuite du statu quo dans les négociations israélo-palestiniennes. Le représentant, qui a appelé à un soutien de la communauté internationale au renforcement des institutions palestiniennes, s'est également dit préoccupé par le bouclage incessant de Gaza, qui a exacerbé les souffrances des citoyens ordinaires. Il a condamné les attaques perpétrées contre Gaza et Israël, exhortant les parties à faire montre de retenue. Il a estimé que les événements qui se produisent dans le monde arabe pourront avoir un impact sur la situation israélo-palestinienne, demandant au Conseil de sécurité et aux autres parties prenantes de redoubler d'efforts en vue d'une solution globale.

M. ALEXANDER A. PANKIN (Fédération de Russie) a estimé que tenter de reporter l'application d'une solution au Moyen-Orient serait une « grave erreur ». Il a regretté notamment la décision de différer la tenue de la réunion du Quatuor, alors que des partenaires comme la Fédération de Russie avaient effectué un important travail préparatoire. La reprise des négociations est compliquée par l'attitude de ceux qui continuent à faire la sourde oreille et ne veulent pas renoncer à des actions unilatérales, a-t-il expliqué. Il a cité et dénoncé en particulier la pratique d'implantation de colonies de peuplement menée par Israël. Il a aussi regretté les pertes en vies humaines survenues à Gaza début avril et appelé les parties à mettre en œuvre les dispositions de la résolution 1860. Le représentant a aussi appelé à lever le blocus à Gaza, tout en soulignant l'importance d'assurer le passage de l'aide humanitaire dans cette région. Nous

regrettons le meurtre d'un militant italien pour la paix et demandons que la sécurité soit assurée dans la bande de Gaza, a ajouté le représentant.

Le représentant russe a appelé le Conseil et la communauté internationale à relancer les efforts diplomatiques pour sortir les négociations de l'impasse. Une mission du Conseil de sécurité au Moyen-Orient est tout à fait d'actualité, a-t-il estimé, car elle permettrait d'écouter les préoccupations légitimes des parties et de rechercher les points de convergence. La solution à la question du Moyen-Orient ne peut être trouvée et appliquée que si elle englobe les trois volets, palestinien, syrien et libanais de la crise, a estimé le représentant russe. Il a cependant souligné que toute ingérence étrangère dans les affaires intérieures de la Syrie ou d'autres États de la région était inacceptable. Il a aussi appelé de ses vœux la formation d'un gouvernement libanais.

M. MANJEEV SINGH PURI (Inde) a estimé que l'absence de progrès en vue de la reprise de négociations directes entre Israël et la Palestine contribuait à accroître les violences dans la région. Le principal obstacle à cette reprise des pourparlers de paix est l'absence de confiance mutuelle, a-t-il dit. Il a jugé impératif que les espoirs soulevés au cours des deux dernières années en faveur de la naissance d'un État palestinien ne soient pas perdus. Le représentant a espéré que les parties reprendront les pourparlers sans nouveau délai. Il a espéré que ceux-ci mèneront à un règlement global et définitif du conflit au Moyen-Orient, a dit M. Singh Puri. Il a ainsi appelé les deux parties à faire montre de flexibilité, d'esprit de compromis et de volonté politique.

M. MICHEL RÉGIS ONANGA M. NDIAYE (Gabon) a observé que les mouvements et manifestations populaires qui ont lieu actuellement et que certains appellent « printemps arabe » appellent à réfléchir à de nouvelles approches qui prennent en compte cette dynamique dans la reconfiguration d'une importante partie du monde, qui est affectée par les conflits. Les dernières violences perpétrées dans la région, ainsi que la navigation annoncée de nouvelles flottilles humanitaires vers Gaza le mois prochain, amenuisent les marges des efforts diplomatiques de la communauté internationale, a-t-il averti. En ce qui concerne l'incident survenu le 31 mai 2010, lors du déploiement de la flottille humanitaire, le Gabon encourage la commission d'enquête mise en place par le Secrétaire général à rendre ses conclusions, a dit M. Onanga Ndiaye, tout en exhortant les parties à s'abstenir de tout acte de provocation.

M. Onanga Ndiaye a aussi renouvelé l'appel du Gabon pour la levée du blocus de Gaza afin d'y faciliter l'accès des populations civiles à l'aide d'urgence et au développement économique. La reprise des pourparlers directs doit se faire sur la base de paramètres clairs qui tiennent également compte des impératifs sécuritaires d'Israël, a-t-il dit. Pour ce qui est de la situation politique au Liban, il a constaté avec regret l'impasse dans laquelle sont les négociations sur la formation d'un nouveau gouvernement et il a encouragé le nouveau Premier Ministre à tout mettre en œuvre en vue de parvenir à un consensus sur la question.

M. FERNANDO ALZATE (Colombie) a appelé instamment toutes les parties à respecter leurs engagements découlant du droit international humanitaire et à prendre les mesures nécessaires pour protéger les civils, en particulier les enfants, de violences directes ou indirectes. Il a également exhorté les parties à reprendre des pourparlers directs sur la base du respect mutuel, de la reconnaissance de l'identité et des droits de tous les peuples, et du respect des obligations en vertu des accords existants ou reconnus. Le représentant a mis l'accent sur la nécessité de saisir l'occasion offerte par le vent de changements qui souffle dans la région pour aboutir à une solution efficace et irréversible, à la situation actuelle.

Le PRINCE RA'AD BIN ZEID (Jordanie) a estimé que la paix et les colonies de peuplement « ne vont pas ensemble » et a donc appelé à l'arrêt de toutes les actions qui empêchent la réalisation d'une solution à deux États, Israël et la Palestine, vivant côte-à-côte au Moyen-Orient. Alors que l'Autorité palestinienne déploie des efforts pour mettre en œuvre ses engagements, notamment au titre de la Feuille de route, nous ne voyons aucune volonté israélienne réelle de règlement pacifique du conflit, a-t-il regretté. « L'obstination dont fait preuve Israël incite la communauté internationale à faire de la Palestine un Membre à part entière des Nations Unies au cours de la prochaine session », a-t-il indiqué, citant les propos du Président Barack Obama à cet égard. La paix et la sécurité sont nécessaires pour les deux peuples, a-t-il souligné. Le Quatuor et le Conseil de sécurité doivent agir rapidement pour persuader Israël de mettre fin à ses activités de peuplement en vue de trouver une solution juste et durable, a-t-il conclu.

M. OMAR ALI SALEH AL OYAIIDI (Arabie saoudite), qui s'exprimait au nom des membres de la Ligue des États arabes, a regretté que le Gouvernement d'Israël, qui continue à confisquer des territoires palestiniens, à construire des logements illicites et à tuer des Palestiniens, ne fasse pas preuve de bonne volonté envers le processus de paix. Il est temps pour Israël de réaliser qu'il n'est pas exempt du respect des normes de droit international, a-t-il dit. Il faut parvenir à un consensus international pour empêcher les activités illicites de peuplement menées par Israël de se poursuivre. Les États arabes ont affirmé clairement leur engagement en faveur de la paix par le biais de l'Initiative de paix arabe, a rappelé le représentant saoudien. Il a mentionné l'urgence qu'il y a de reprendre le processus de paix, appelant Israël à geler immédiatement la construction de logements pour ses colons au lieu de les étendre.

M. Al Oyaidi a également déploré les attaques des forces israéliennes contre le peuple palestinien, la dernière ayant eu lieu le 2 avril à Gaza. Le Groupe des États arabes demande que les Nations Unies, en particulier le Conseil de sécurité, et le Quatuor assument leurs responsabilités et mettent fin au cercle vicieux des activités de peuplement, ainsi qu'à l'agression israélienne contre la population de Gaza. À l'occasion de la Journée des prisonniers palestiniens, le Groupe des États arabes demande à la communauté internationale de forcer les autorités israéliennes à permettre aux Palestiniens de rendre visite à leurs parents détenus dans les prisons israéliennes, a indiqué M. Al Oyaidi. Il a aussi demandé qu'Israël se retire de tous les territoires arabes qu'il occupe, y compris le Golan syrien.

Mme TINE MØRCH SMITH (Norvège) a rappelé que lors de la réunion du Comité spécial de liaison pour la coordination de l'assistance internationale aux Palestiniens, qui a eu lieu le 13 avril dernier à Bruxelles, les Nations Unies, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) avaient indiqué à la communauté des donateurs que l'Autorité palestinienne se situait au-dessus du seuil nécessaire pour répondre au besoins de gouvernance d'un État en fonctionnement. Il y a une structure palestinienne qui fonctionne, a-t-elle assuré. Des défis demeurent néanmoins à relever, a-t-elle cependant dit. La représentante a notamment mis l'accent sur la nécessité pour les deux parties de reprendre les négociations de paix et de montrer, grâce à une action décisive, qu'il peut être mis un terme au conflit et que les Palestiniens peuvent avoir leur propre État indépendant, démocratique et viable.

M. MAGED ABDELAZIZ (Égypte), au nom du Mouvement des non-alignés, a émis l'espoir qu'une paix complète serait atteinte au Moyen-Orient d'ici à septembre 2011. Il a regretté que tous les efforts déployés en vue de reprendre les négociations directes, notamment celles du Quatuor, aient échoué. Il s'est inquiété notamment du report des réunions du Quatuor et du manque de vision crédible. M. Abdelaziz s'est aussi dit préoccupé par la poursuite des activités de colonisation illégales menées par Israël, ce qui rend impossible la réalisation de la solution à deux États sur la base des frontières de 1967. Il a dénoncé le rythme sans précédent de

construction de nouveaux logements, ainsi que les démolitions de résidences palestiniennes, ce qui confirme selon lui les intentions expansionnistes d'Israël. Le Conseil de sécurité devrait rejeter et condamner ces mesures illégales, a-t-il estimé. Il a regretté que le projet de résolution à cet égard n'ait pas été adopté par le Conseil de sécurité, souhaitant que celui-ci rappelle à Israël ses obligations juridiques.

Le Mouvement des non-alignés prend note des consultations entreprises par le Gouvernement suisse visant à mettre en œuvre la résolution de l'Assemblée générale du 26 février 2010, qui appelle à la convocation d'une réunion des parties contractantes à la quatrième Convention de Genève sur les mesures à prendre pour faire appliquer ce texte dans le Territoire palestinien occupé. Le représentant a espéré que les consultations à cette fin reprendraient dès que possible. Il a ensuite condamné les attaques cruelles menées récemment dans la bande de Gaza et regretté que le Conseil de sécurité n'ait pas réagi. Le Conseil doit prendre toute mesure nécessaire pour protéger les civils, a-t-il asséné. Il a en outre appelé Israël à ouvrir tous les points de passage vers Gaza. Il faut aussi autonomiser l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), a-t-il dit. Quant au Liban, il a condamné les violations persistantes commises par Israël et appelé à éviter la reprise des hostilités. Enfin, il a estimé que toute tentative d'altérer le statut du Golan syrien est nulle et non avenue.

M. TSUNEO NISHIDA (Japon) a soutenu la solution à deux États, espérant que la paix serait atteinte par le biais de « négociations sincères ». Notant l'absence de confiance mutuelle, il a appelé les deux parties à s'engager avec les États-Unis et la communauté internationale afin de créer un environnement favorisant la reprise des négociations directes. Il a ajouté que les deux parties doivent respecter leurs obligations et, en particulier, la Feuille de route du Quatuor. Nous appelons Israël à geler toute activité de peuplement en Cisjordanie y compris à Jérusalem-Est, a-t-il dit, se disant préoccupé que les autorités israéliennes aient accepté la construction de nouveaux logements. Nous appelons aussi l'Autorité palestinienne à poursuivre ses efforts en vue d'améliorer la sécurité et d'honorer ses engagements à faire cesser la violence. Le Japon condamne fermement le meurtre qui a eu lieu le 12 mars à Itamar, dans le nord de la Cisjordanie.

Le représentant a également noté que, de l'avis de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international (FMI) et des Nations Unies, l'Autorité palestinienne est arrivée au niveau de fonctionnement d'un État, efforts que le Japon soutient, a-t-il précisé. Il a enfin exprimé sa préoccupation face à l'escalade de la violence à la frontière entre Israël et la bande de Gaza et condamné les tirs dirigés contre les civils. Nous sommes aussi préoccupés par la situation humanitaire dans cette région, a-t-il dit, soulignant l'importance de la levée du blocus et de la prévention de la contrebande d'armes vers Gaza.

M. PEDRO NÚÑEZ MOSQUERA (Cuba) a considéré que, du fait de l'escalade de l'offensive militaire israélienne au cours des derniers mois, la situation dans la bande de Gaza est devenue insoutenable. Il a dénoncé la violation flagrante des normes du droit international par Israël à l'encontre de la population civile de Gaza. Cuba réitère qu'Israël doit lever immédiatement et sans condition le blocus illicite et cruel imposé à Gaza. Nous demandons aussi que cessent la démolition des logements palestiniens, la construction du mur et l'éviction des familles palestiniennes à Jérusalem-Est, ainsi que toutes les provocations et agressions menées par les colons extrémistes contre le peuple palestinien, a-t-il ajouté. Le Conseil de sécurité ne peut pas rester passif devant une telle situation, a-t-il dit, regrettant que l'attitude récente de certains membres du Conseil n'ait pas permis d'adopter une résolution condamnant ces agissements. Cuba réaffirme en outre que toute mesure prise par Israël pour modifier les conditions juridiques, physiques et démographiques du Golan syrien occupé sont nulles et sans effet juridique. M. Núñez Mosquera a souligné par ailleurs le fait que de plus en plus d'États

reconnaissent l'État palestinien sur la base des frontières de 1967. Il a émis l'espoir que cet objectif sera totalement atteint en septembre 2011.

M. SAIFUL AZAM MARTINUS ABDULLAH (Malaisie) s'est déclaré profondément préoccupé par les attaques disproportionnées que viennent de lancer les Forces armées israéliennes dans la bande de Gaza. Il a exhorté toutes les parties concernées à s'abstenir de toute provocation sur le terrain et a appelé la communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité et le Quatuor, à agir rapidement et de manière décisive en vue de faire en sorte qu'Israël cesse ses opérations militaires dans la bande de Gaza et d'empêcher toute escalade de la violence. La communauté internationale, a-t-il également dit, doit consacrer toute son énergie et tous ses efforts à l'instauration d'une paix globale dans la région et au rétablissement du peuple palestinien dans ses droits inaliénables, y compris le droit à un État palestinien indépendant.

M. ERTEĞRUL APAKAN (Turquie) a estimé que, malgré l'impasse dans laquelle se trouve actuellement le processus de paix, il n'y a pas d'autre solution qu'un règlement négocié. Il a émis l'espoir de voir le Quatuor se réunir bientôt afin de poser les bases de négociations directes. Les Palestiniens ont démontré, par leurs efforts de consolidation d'un futur État de Palestine, qu'ils sont prêts à passer à cette étape, a-t-il relevé. Le moment est venu d'aider les Palestiniens à vivre dans la dignité et dans la paix, a-t-il expliqué, notant qu'ils sont au bord de cette étape historique. Il faut par ailleurs améliorer d'urgence le sort des Palestiniens de la bande de Gaza, a-t-il poursuivi, soulignant les conditions inadmissibles de vie dans lesquelles vivent ces populations. Les approches minimalistes de diplomatie publique ne conviendront pas au problème qui se pose, et il faut qu'Israël lève immédiatement son blocus de Gaza, a préconisé M. Apakan. Il a demandé à la communauté internationale de fournir une aide sans équivoque aux Palestiniens. Onze mois après l'attaque contre la flottille humanitaire qui allait vers Gaza, le représentant a rappelé que la Turquie s'est abstenue de poser des actes unilatéraux et de faire des déclarations incendiaires. Nous continuerons à apporter toute contribution utile à l'enquête diligentée sous les auspices des Nations Unies, a-t-il assuré, ceci jusqu'à ce que justice soit rendue.

M. PEDRO SERRANO, Chef de la délégation de l'Union européenne auprès des Nations Unies, a estimé que ce moment de transformation au Moyen-Orient constituait une opportunité qui ne devait pas être manquée en ce qui concerne le processus de paix israélo-palestinien. Les parties et la région ont attendu depuis trop longtemps, a-t-il dit, soulignant en particulier les efforts fournis par le Quatuor au cours des dernières semaines pour remettre sur les rails le dialogue entre Israéliens et Palestiniens. M. Serrano s'est félicité de l'évaluation faite par les Nations Unies et les institutions financières internationales devant la communauté des donateurs, lors de la réunion du Comité spécial de liaison pour la coordination de l'assistance internationale aux Palestiniens, le 13 avril dernier à Bruxelles; une évaluation selon laquelle l'Autorité palestinienne se situait au-dessus du seuil nécessaire à un État en fonctionnement. L'Union européenne (UE), a-t-il dit, appuie le processus d'édification des institutions palestiniennes et, à cet égard, se félicite de la tenue, en juin, à Paris, d'une deuxième Conférence internationale des donateurs pour l'État palestinien.

M. ABDOU SALAM DIALLO, Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, a rappelé les nombreuses victimes du conflit, dont la plupart sont palestiniennes. Ces personnes ont été victimes des violences de ces derniers jours, non seulement du fait des roquettes tirées par les militants palestiniens, mais aussi du fait des attaques conduites par les forces israéliennes, a dit M. Diallo. Il a condamné les attaques contre la population civile et espéré que le Conseil redoublerait d'efforts pour assurer la mise en œuvre de sa résolution 1860 (2009). Les tensions qui couvent aux alentours de Gaza menacent la paix et la stabilité, a-t-il souligné, appelant à protéger les populations civiles. Le Conseil doit assumer les

responsabilités que lui confie la Charte, a-t-il insisté. M. Diallo a aussi appelé les parties à reprendre les négociations directes, rappelant que le Quatuor a donné pour cela un délai qui court jusqu'en septembre prochain.

M. Diallo a en outre condamné le fait qu'Israël ait approuvé la construction de plus de 900 unités supplémentaires d'habitation à Gilo, à Jérusalem-Est. Il a par ailleurs constaté qu'un grand nombre d'États a reconnu l'État palestinien, en vue de l'objectif et de la date butoir de septembre prochain. Quant aux activités du Comité, il a précisé qu'il a organisé récemment des réunions à Vienne et à Montevideo pour la poursuite de l'objectif d'une solution à deux États. M. Diallo a enfin assuré le Conseil de la coopération et de l'appui du Comité en ce qui concerne la mise en œuvre de ses résolutions sur la question de Palestine.

M. KHUSRAV NOZIRI (Tadjikistan), qui s'exprimait au nom de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI), a déclaré que le Conseil de sécurité devait agir afin de permettre aux Palestiniens de jouir de leurs droits à l'autodétermination, à la souveraineté et à l'indépendance de leur État de Palestine situé dans le territoire occupé depuis 1967, avec Jérusalem pour capitale. Le représentant a souligné que la résolution du conflit au Moyen-Orient dépendait du règlement de la question palestinienne. Le consensus international pour la réalisation de la vision de deux États exige, a-t-il dit, qu'une position claire soit énoncée sur la base de la justice et de la légalité internationale. Au vu de l'impasse dans laquelle se trouve le processus de paix, le moment est venu, a-t-il déclaré, de reconnaître l'État indépendant de Palestine sur la base des frontières de 1967, ce qui serait la clef de voûte permettant de parvenir à la stabilité, à la prospérité, à la paix et à la sécurité pour la Palestine, pour Israël et pour d'autres pays voisins de la région.

M. BASHAR JA'AFARI (République arabe syrienne) a rappelé que le Golan syrien est, depuis 1967, toujours sous occupation israélienne. Il a aussi rappelé que, lors de la participation de la Syrie aux travaux du Conseil de sécurité en tant que membre non permanent, en 2001-2003, c'est sa délégation qui avait proposé que le Conseil revoie tous les trois mois, au cours d'une séance publique, la situation au Moyen-Orient. En dépit d'une centaine de résolutions appelant Israël à mettre un terme à l'occupation des territoires arabes, depuis juin 1967, les pratiques israéliennes reflètent le refus de ce pays de se soumettre au droit international et au droit international humanitaire, a estimé le représentant. Il a cité notamment les campagnes « sauvages de colonisation » menées par Israël, la construction du mur de séparation et la judaïsation de Jérusalem. Le Conseil de sécurité se révèle incapable de faire respecter ses propres résolutions, a relevé le représentant, regrettant notamment la non-adoption, récemment, d'un projet de résolution soulignant l'illégalité de la colonisation israélienne.

Depuis l'agression israélienne contre Gaza, il y a deux ans, Israël a commis des violations qui sont considérées comme des crimes contre l'humanité, et cela en toute impunité, a poursuivi le représentant syrien. Israël entrave en outre tous les projets à Gaza et menace de lancer une agression contre la deuxième flottille de paix, a-t-il relevé. Nous sommes choqués par le manque de réaction aux appels à l'aide du peuple palestinien, a-t-il dit. La Ligue des États arabes a demandé au Conseil de sécurité d'adopter une résolution pour imposer une zone d'exclusion aérienne au-dessus de Gaza pour protéger les civils et nous souhaitons que le Conseil fasse suite à cette demande. La protection des civils palestiniens, syriens et libanais, soumis à l'occupation israélienne, fait partie de la solution au conflit. Israël refuse toujours de restituer le Golan syrien occupé à sa patrie mère, a ensuite déploré le représentant, alors que cette occupation est nulle sur le plan juridique. Il a dénoncé une campagne de publicité incitant les familles israéliennes à venir s'installer sur le Golan syrien occupé et demandé la restitution du Golan sur les frontières de 1967.

Le représentant a ensuite indiqué que le Président Assad a demandé à son nouveau gouvernement de lancer une série de réformes pour la promotion de la démocratie en Syrie et la participation des citoyens à la vie publique. Le Gouvernement a ainsi présenté trois projets de loi qui demandent de mettre un terme à l'état d'urgence, de supprimer le tribunal de sécurité de l'État, et de promulguer le droit des personnes à manifester de manière pacifique. Le Gouvernement travaille actuellement sur de nouveaux projets de loi, portant notamment sur la liberté des médias, a-t-il précisé. À ce propos, le représentant a appelé à respecter la souveraineté de son pays en ce qui concerne le règlement de ses problèmes internes. Il a aussi regretté les propos tenus par certaines délégations à l'égard de son pays et indiqué qu'il aurait aimé entendre les délégations américaine et britannique exprimer leur sympathie aux Syriens souffrant des mauvais traitements israéliens dans le Golan syrien occupé.

M. RAZA BASHIR TARAR (Pakistan) a estimé que la seule lueur d'espoir dans un contexte actuellement pessimiste était la marche impressionnante effectuée par l'Autorité palestinienne sur la voie vers la création de l'État de Palestine. Il a fait état de la réunion du Comité spécial de liaison pour la coordination de l'assistance internationale aux Palestiniens, qui a eu lieu le 13 avril dernier à Bruxelles, et au cours de laquelle les Nations Unies, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) ont affirmé à la communauté des donateurs que l'Autorité palestinienne se situait au-dessus du seuil nécessaire au fonctionnement d'un État viable. L'objectif de voir exister un État palestinien d'ici à septembre 2011 est à portée de main, a-t-il dit. Mais laisser prospérer le cynisme, l'inaction et l'opportunisme politique aura des conséquences graves pour la paix et la stabilité, a-t-il déclaré.

M. MOHAMMED LOULICHKI (Maroc) s'est déclaré très optimiste, au regard des efforts entrepris par les États-Unis pour que leurs engagements se matérialisent dans les faits. Il a dit attendre avec intérêt la poursuite des efforts régionaux et internationaux visant à la réalisation des mêmes objectifs. Le rôle du Quatuor reste extrêmement important en ce qui concerne le déploiement d'efforts en vue d'une reprise des négociations, a-t-il dit. Il a cependant regretté que les réunions du Quatuor des mois de mars et d'avril aient été reportées. Le représentant a dénoncé l'attitude israélienne, qui porte atteinte à Jérusalem et au reste du territoire palestinien. Il a demandé à la communauté internationale de convaincre Israël de mettre fin à ses pratiques et de faire pression pour une reprise des négociations directes.

M. BENEDICT LAWRENCE LUKWIYA (Ouganda) a jugé plus urgent que jamais que les deux parties redoublent d'efforts en vue de parvenir à une paix complète, fondée sur la vision de deux États, Israël et la Palestine, vivant côte-à-côte en paix et en sécurité. Nous encourageons les dirigeants des deux parties à reprendre sans délai les négociations, en s'abstenant de mesures unilatérales qui pourraient saper tous les espoirs de progrès. On ne peut pas retarder plus longtemps la réalisation des aspirations des Palestiniens à disposer d'un État, ni reléguer à plus tard le règlement des problèmes de sécurité d'Israël, a estimé M. Lukwiya. Il s'est inquiété de la poursuite de la construction de logements par Israël sur des terres palestiniennes et a appelé Israël à geler ces activités. M. Lukwiya a salué les Palestiniens pour les efforts qu'ils déploient en vue de remplir leurs obligations résultant de la Feuille de route, saluant en particulier ceux effectués par le Président Abbas pour régler les problèmes de division entre Palestiniens. Le représentant de l'Ouganda a aussi relevé la gravité de la situation humanitaire à Gaza et appelé à lever immédiatement le blocus imposé à cette région. Nous déplorons les tirs de roquettes effectués par le Hamas sur Israël et les tirs israéliens sur Gaza, qui ont eu lieu ces derniers temps, a-t-il aussi déclaré.

M. ABDUL MOMEN (Bangladesh) a estimé que des négociations directes ne seront couronnées de succès que si elles bénéficient d'un appui régional et international, d'un processus parallèle d'établissement d'un État palestinien, et de la recherche d'une paix complète, juste et

durable. Il a appelé les parties concernées à entreprendre rapidement les efforts nécessaires pour aboutir à un règlement permettant une paix globale au Moyen-Orient. Le représentant a souligné que la poursuite de l'occupation illégale de la Palestine était la cause principale de la violence et de la déstabilisation de l'ensemble de la région.

M. JUSTIN N. SERUHERE (République-Unie de Tanzanie) s'est interrogé sur l'utilité de continuer à débattre, sans fin, de la situation au Moyen-Orient, comme si personne n'entendait les appels lancés par le Conseil de sécurité. Les problèmes qui se posent peuvent pourtant être résolus par les êtres humains quand ils utilisent ce même Conseil ou tout autre moyen de leur choix, a-t-il relevé. Nous sommes tous conscients que le mécontentement attise le conflit et que le conflit entraîne d'autres actions qui sont difficiles à prédire. Ne réfléchissons pas seulement à la guerre et à la conquête, mais plutôt à la réalisation de la paix durable, a demandé M. Seruhere. Il a rappelé les options offertes par la Feuille de route et espéré que, lors de sa prochaine réunion, le Conseil de sécurité présenterait les résultats atteints, au lieu de parler constamment de « progrès en cours ou espérés ».

M. ANDREW GOLEDZINOWSKI (Australie) a mis l'accent sur la nécessité urgente de réaliser des progrès en faveur de la paix. L'Australie, a-t-il dit, continue d'exhorter toutes les parties à exercer le maximum de retenue, à éviter de causer des victimes civiles et à retourner à la table des négociations dès que possible. Les violences, a-t-il dit, sapent les perspectives d'une résolution pacifique du conflit. Les changements observés dans la région soulignent l'urgence de réaliser des progrès en faveur de la paix, a-t-il insisté. L'Australie, a-t-il ajouté, appelle les Israéliens et les Palestiniens à reconnaître qu'il est de leur intérêt mutuel de reprendre les pourparlers directs afin de réaliser une paix juste et durable au Moyen-Orient.

M. JEROBEAM SHAANIKA (Namibie) a soutenu la quête du peuple palestinien pour l'exercice de son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance. Il a rappelé que cette année 2011 avait commencé sur une note positive, avec la reconnaissance de l'État de la Palestine par plusieurs pays d'Amérique latine. Cependant, les constructions de logements illicites menées par Israël dans le Territoire palestinien occupé, ainsi que la démolition des maisons palestiniennes, notamment l'hôtel historique « Shepherd », continuent à saper les efforts visant à reprendre le processus de paix, a-t-il regretté. La Namibie estime que ces constructions illicites de colonies représentent une tentative de la puissance occupante de modifier le statut juridique de Jérusalem ainsi que son caractère démographique et culturel, a déclaré M. Shaanika. Nous appelons Israël à cesser ces provocations qui constituent une obstruction à la paix, a-t-il dit. Israël a le droit de vivre dans la paix et la sécurité, a-t-il aussi reconnu, mais la poursuite de cet objectif ne devrait pas représenter une menace pour la sécurité de la population civile palestinienne. M. Shaanika a en outre dénoncé la souffrance imposée au peuple de Gaza du fait du blocus mis en place par Israël. Le représentant a demandé au Conseil de sécurité de prendre les mesures appropriées pour protéger cette population.

M. GUILLERMO PUENTE ORDORICA (Mexique) a estimé que le dialogue et la négociation devaient se poursuivre et aboutir à des résultats tangibles pour les Israéliens et les Palestiniens. Il a ainsi exprimé la préoccupation de son pays face à la poursuite de l'impasse qui bloque les négociations directes entre les parties. Le Conseil de sécurité doit, a-t-il dit, assumer des responsabilités plus grandes, et tout faire pour rétablir la confiance entre les parties et rétablir des pourparlers de fond. Le moment est venu, a assuré M. Puente Ordorica, de prendre des décisions politiques difficiles, mais fondamentales, pour Israël et l'Autorité palestinienne, ainsi que pour favoriser la paix et la stabilité internationales.

M. JORGE VALERO BRICEÑO (Venezuela) a regretté que le projet de résolution soulignant l'illégalité de la construction de colonies de peuplement par Israël sur les terres palestiniennes ait été rejeté par un très petit nombre de membres du Conseil de sécurité, en dépit de l'appui d'une majorité d'entre eux au texte. Il a appelé les Nations Unies et le Conseil de sécurité en particulier, à prendre les mesures nécessaires pour contraindre Israël à respecter les résolutions qui envisagent de créer deux États vivant côte-à-côte. Israël doit aussi respecter les dispositions de la quatrième Convention de Genève sur la protection des civils en temps de guerre, a-t-il ajouté. Le représentant a par ailleurs salué la reconnaissance, par un nombre croissant de pays, de l'État de la Palestine comme un État libre, indépendant et souverain. La situation humanitaire à Gaza reste grave, et il faut lever le blocus imposé à cette zone immédiatement, a-t-il demandé. M. Valero Briceño a aussi appelé Israël à respecter la souveraineté du Liban. Le Venezuela réaffirme en outre la nécessité pour Israël de se retirer du Golan syrien occupé. Sur la question de la Libye, M. Valero Briceño a exprimé sa préoccupation concernant la résolution 1973 (2011) du Conseil de sécurité qui a été utilisée par certains pays pour lancer une agression militaire contre la Libye. « Que fait le Conseil de sécurité pour empêcher une occupation militaire de la Libye? » a-t-il demandé.

M. GHAZI JOMAA (Tunisie) a relevé que le processus de négociations israélo-palestiniennes était entravé depuis maintenant sept mois. Les objectifs définis ont été compromis par la situation sur le terrain, caractérisée par l'intransigeance israélienne, a-t-il dit. Le règlement de la question palestinienne est une priorité, a-t-il affirmé, et c'est une question juste et légitime, concernant l'aspiration des Palestiniens à un État souverain. Il a réaffirmé que son pays, qui est fier de sa révolution, demeurerait attaché au respect de la légalité internationale. La Tunisie appelle à faire pression sur Israël pour que ce pays cesse immédiatement ses activités de colonisation et respecte ses obligations internationales, a-t-il déclaré. Il a réaffirmé qu'une paix juste et durable ne pourra être réalisée sans un retrait complet israélien des territoires occupés, y compris Jérusalem-Est, le Golan syrien et les territoires occupés dans le sud du Liban.

M. NASSER ABDULAZIZ AL-NASSER (Qatar) a fustigé « les positions radicales du Gouvernement d'Israël qui fuit ses responsabilités au regard des obligations agréées au niveau international » et qui a entraîné les négociations dans une impasse. Il a exhorté le Conseil de sécurité à envoyer un signal clair à Israël stipulant que le monde ne peut plus accepter les colonies de peuplement illégales et l'occupation de territoires arabes depuis 1967. À la lumière des récents événements dans le monde arabe, il serait maladroite de penser que la flexibilité des États arabes ainsi que les efforts du Quatuor diplomatique et du Secrétaire général continueront de manière indéterminée, a prévenu le représentant. Il a souhaité que l'on saisisse l'opportunité du consensus international actuel en faveur de l'avènement de deux États, la Palestine et Israël, afin d'éviter une confrontation régionale. Il a réitéré son ferme rejet des mesures illégales prises par Israël dans Jérusalem-Est occupé, et il a dénoncé les tentatives israéliennes de modifier l'identité arabe de la ville, sa composition démographique, son statut juridique et son identité religieuse. Le représentant du Qatar a aussi dénoncé les violations persistantes de l'espace aérien libanais par Israël et l'exploitation des ressources naturelles du Golan syrien occupé. Il a rappelé la responsabilité du Conseil de sécurité, en particulier de ses cinq membres permanents, d'obtenir la paix au Moyen-Orient par la création d'un État palestinien dans les frontières d'avant le 4 juin 1967.

M. ABDUL GHAFOOR MOHAMED (Maldives) a noté que son pays, qui est membre de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI), croit fermement que la paix et la prospérité au Moyen-Orient ne pourront être réalisées que par le biais des réformes politiques, économiques et sociales qui permettraient aux populations de s'émanciper. La suppression des droits de l'homme et des libertés fondamentales est contreproductive et mène à la désintégration des normes sociales, a-t-il ajouté. Après avoir exhorté la communauté internationale à appuyer avec

souplesse la transition dans les pays où ont eu lieu des soulèvements, le représentant a abordé la question de Palestine. S'il a appelé à la reconnaissance des droits du peuple palestinien, il a également souligné la nécessité qu'Israël puisse vivre en sécurité. Il a estimé que la violence ne conduira jamais à la paix dans la région, concluant que la stabilité au Moyen-Orient ne sera établie durablement que lorsqu'un État palestinien souverain y sera édifié.

M. ESHAGH AL HABIB (République islamique d'Iran) a estimé que le régime israélien continue de défier le droit international en poursuivant le blocus illicite et inhumain contre les Palestiniens, en particulier dans la bande de Gaza. Il a regretté qu'aucune mesure n'ait été prise à la suite du rapport d'enquête de la Commission d'établissement des faits des Nations Unies sur le conflit de Gaza, ce qui affaiblit la crédibilité de l'ONU. Les instances onusiennes devraient assurer la mise en œuvre des recommandations contenues dans le rapport Goldstone, a-t-il préconisé, expliquant que toute impunité ne fera qu'inciter Israël à commettre davantage d'atrocités. Le représentant a salué les efforts du Gouvernement de la Suisse, en sa qualité de dépositaire de la quatrième Convention de Genève relative à la protection des civils en temps de guerre, en vue de convoquer les hautes parties à cette Convention afin de mettre en œuvre les dispositions de ce texte dans le Territoire palestinien occupé. Il a espéré que cette Conférence se tiendrait avant septembre 2011.

M. Al Habib a par ailleurs regretté le soutien apporté par certaines puissances au régime israélien, rappelant notamment qu'un projet de résolution n'avait pas pu être adopté en février dernier par le Conseil de sécurité du fait de l'opposition d'un membre permanent du Conseil, un projet qui pourtant soulignait l'urgence de mettre fin à la campagne israélienne de destruction des habitations palestiniennes et à la construction de logements de colonies israéliennes. « Ce n'est pas la première fois que les États-Unis couvrent les atrocités commises par le régime israélien, ce qui fait d'eux un complice des crimes israéliens », a-t-il souligné. Le représentant a ensuite évoqué la persistance des politiques agressives d'Israël à l'encontre du Liban, par la violation constante de son territoire, de ses eaux territoriales et de son espace aérien. Enfin, il a rejeté les allégations des États-Unis et d'Israël « qui tentent de faire dévier l'attention de la communauté internationale des politiques criminelles et atrocités commises par le régime israélien ».

\* \* \* \* \*

---

À l'intention des organes d'information • Document non officiel